

AMAGUIZ ÉTOFFE SON OFFRE AVEC UNE ASSURANCE DE PRÊT



Amaguiz, filiale du groupe Groupama, propose une **une assurance de prêt⁽¹⁾ pour protéger le quotidien des assurés et de leur famille en cas de coup dur**. Cette offre, très complète et facile à souscrire, permet de réaliser jusqu'à 50 % d'économies⁽²⁾.

L'assurance de prêt est indispensable à l'obtention d'un crédit et tout au long de la vie de celui-ci. **Elle protège à la fois l'emprunteur contre les coups durs l'empêchant d'assumer les mensualités de son prêt et également la banque contre d'éventuels impayés**. En cas d'invalidité, d'incapacité ou de décès, cette assurance garantit le remboursement du prêt, dans la limite de la couverture choisie par l'emprunteur. Elle permet ainsi à ce dernier de ne pas perdre son bien et de ne pas transmettre de dettes à ses héritiers.

« LE DROIT DE CHOISIR ET DE CHANGER UNE ASSURANCE DE PRÊT »

Depuis 4 ans, la **loi Lagarde permet à tout emprunteur de choisir une assurance individuelle au moment de la souscription de son prêt** à condition que les garanties offertes soient équivalentes à celles du contrat de la banque.

Le choix de l'assurance emprunteur n'est pas à négliger car elle représente aujourd'hui en moyenne 31%⁽³⁾ du coût total d'un crédit immobilier. Or par méconnaissance, peu d'emprunteurs font le choix de recourir à la délégation d'assurance alors qu'elle permet de réduire son budget de prêt.

En plus du choix de l'assurance, les particuliers souscrivant un emprunt depuis le 26 juillet 2014, peuvent désormais changer leur assurance dans l'année qui suit la signature de leur prêt grâce à la loi Hamon⁽⁴⁾.

« LES POINTS FORTS DE CETTE NOUVELLE OFFRE »

Cette nouvelle offre permet de répondre aux besoins des consommateurs avec :

- ✓ une **souscription simple et rapide** avec un devis en ligne permettant de connaître le tarif et une mise en relation avec un conseiller expert sous 24h.
- ✓ un **service innovant de « téléselection médicale »** permettant de recueillir par téléphone les informations relatives à l'état de santé pour adhérer encore plus vite et plus simplement. (Les données relatives à l'état de santé sont recueillies dans le respect du secret médical.)
- ✓ un **tarif et des garanties maintenus** pendant toute la durée du prêt, même si l'emprunteur change de situation (métier, sport, déménagement...).
- ✓ une **indemnisation forfaitaire** même si l'emprunteur ne subit pas de perte de revenu.

« UNE OFFRE COMPLÈTE AVEC UNE PROTECTION RENFORCÉE »

Les garanties de cette nouvelle offre permettent le remboursement des échéances dans la limite du taux de couverture choisi en cas d'arrêt de travail ou bien le versement du capital restant dû en cas de décès ou en cas de perte totale et irréversible d'autonomie.

Et toujours dans l'esprit d'amaguiz, **l'offre emprunteur répond aux attentes d'une clientèle soucieuse de bénéficier d'une assurance adaptée à ses besoins** avec des garanties complètes et des prestations de qualité. Cette nouvelle offre permet à amaguiz d'offrir une gamme plus complète à ses clients.

>>> Découvrir l'offre <<<

(1) Ce produit est conçu et géré par APRIL Santé Prévoyance et assuré par PREVOIR-Vie PREVOIR-Risques divers (Assurance de prêt APRIL) / ACE Group (garantie chômage).

(2) Sur le coût total de l'assurance de prêt. Pour un cadre non-fumeur de 30 ans, qui emprunte 160 000€ sur 25 ans à un taux de 3,70% (N°144, Guide Crédit 2014, Dossiers de l'Épargne Octobre 2013)

(3) Etude AcomeAssure.com, juin 2014

(4) Loi sur la consommation Hamon, paru au journal officiel le 18 mars 2014 et en application depuis le 26 juillet 2014

Contact presse

Karine Durand - 02 40 13 69 77
Chargée de communication
karine.durand@amaguiz.com

A propos d'amaguiz (www.amaguiz.com)

Amaguiz, filiale du groupe Groupama, propose des offres d'assurances (auto, habitation, prévoyance accidents, prêt immobilier et chien-chat) par Internet ou téléphone. Amaguiz compte 200 000 contrats, plus de 150 000 clients et emploie 185 collaborateurs.

A propos du groupe Groupama (www.groupama.com)

Fort de ses marques, Groupama, Gan et Amaguiz, le groupe Groupama, l'un des premiers groupes d'assurance mutualistes en France, développe ses activités d'assurance, de banque et de services dans onze pays. Le groupe compte 13 millions de clients et 34 000 collaborateurs à travers le monde.

A propos d'April (www.april.fr)

APRIL, groupe international de services en assurance, a choisi l'innovation comme moteur de son développement. Ce parti-pris, qui requiert audace et simplicité, lui a permis de devenir en moins de 20 ans, le 1^{er} courtier grossiste en France et d'être un acteur de référence à l'échelle internationale avec une implantation dans 37 pays. Plus de 4 000 collaborateurs assurent, conseillent, conçoivent, gèrent et distribuent des solutions d'assurances et des prestations d'assistance pour les particuliers, les professionnels et les entreprises, soit quelque 6 millions d'assurés. APRIL a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 778,6 M€. APRIL est coté sur Euronext Paris (Compartiment B, SRD).